

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 33 (1904)
Heft: 19

Artikel: L'orthographe à l'école primaire
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1038767>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'orthographe à l'école primaire

S'il est un sujet qui ait été traité souvent dans les revues pédagogiques, c'est assurément celui de l'orthographe. Aussi, voyez comment de tous côtés on s'occupe de cette spécialité si importante du programme primaire et combien d'obstacles on rencontre un peu partout dans l'enseignement de cette branche.

On ne saurait fermer l'oreille aux nombreuses plaintes qui se font entendre, à savoir que l'orthographe est en souffrance chez les jeunes gens qui sortent de nos écoles primaires, et que même la jeunesse de nos établissements secondaires d'instruction n'est pas à l'abri de tout reproche à cet égard. En présence de ces bruits alarmants, il convient de ne pas trop s'émouvoir, de faire la part de l'exagération et de rechercher les causes de cet état de choses. Bien que cette branche ne soit plus comme autrefois l'unique critère de l'instruction d'une personne, il n'en est pas moins vrai qu'on attache encore de nos jours une grande importance à la connaissance de l'orthographe.

Notre expérience nous permet de reconnaître que l'orthographe ne marche pas de pair avec les autres branches de l'enseignement primaire. Avouons-le franchement : elle devrait donner de meilleurs résultats. On pourrait à ce sujet émettre une foule de considérations. Autrefois, il y a déjà de cela quelque trente ans, on attachait à l'orthographe une importance capitale et on attribuait à cette spécialité une temps considérable, dont on pouvait d'ailleurs disposer puisque les programmes étaient alors moins chargés. Nous nous rappelons comment on étudiait à cette époque l'orthographe et la grammaire ; nous avons suivi toutes les phases du développement de l'enseignement de cette branche dans notre canton ; nous pouvons comparer et conclure.

On entend souvent proclamer la supériorité des élèves d'autrefois sur les enfants qui sortent actuellement de nos écoles. On nous cite avec complaisance les noms de telles et telles personnes qui ont été émancipées à 13 ou 14 ans, en état d'écrire sans faute une dictée difficile. Pour ces admirateurs de l'ancienne école, tout est là. Mais on oublie de nous dire que c'étaient des sujets distingués, qui avaient des aptitudes particulières pour cette branche ; que ces élèves appliqués étaient l'objet de soins attentifs, au détriment de leurs condisciples moins doués. On oublie de nous dire aussi le temps que l'on consacrait à la grammaire, aux thèmes et aux dictées à cette époque où, un élève était considéré comme un phénix lorsqu'il savait calculer un tas de foin, réciter par cœur quelque bataille et nommer les cantons avec leurs capitales. Même avec la simple fréquentation, on pouvait alors consacrer à l'orthographe

et à la grammaire un temps bien plus considérable qu'aujourd'hui.

Et pourquoi ne le dirions-nous pas? La plupart de nos écoles ne pourraient-elles pas aussi présenter des sujets d'élite en orthographe? Mais ce n'est pas ce que l'on demande de nos jours. Ce que l'on veut, et avec infiniment de raison, c'est que l'instruction primaire ne soit pas l'apanage de quelques privilégiés; on veut l'instruction pour tous; on veut que l'instituteur accorde ses soins non seulement aux élèves distingués, mais aussi et surtout à ceux qui ne sont pas favorisés sous le rapport de l'intelligence. Et c'est précisément ce qui fait le mérite de l'école actuelle et du corps enseignant. Consacrer des soins et des efforts assidus aux élèves qui n'ont reçu qu'un talent au lieu de cinq n'est pas une tâche facile, mais elle est méritoire. Si les résultats sont moins brillants, ils sont plus généraux, et nous croyons, — les chiffres sont là pour le prouver — que l'école moderne peut avantageusement soutenir le parallèle avec l'ancienne école, même sous le rapport de l'orthographe.

Est-ce à dire que tout soit parfait dans ce domaine? Certes, non. Que de fois nous avons été éçœurés de rencontrer dans les cahiers et les travaux écrits de nos élèves un nombre si considérable de fautes que nous étions à nous demander si l'on enseignait encore la grammaire dans nos écoles. Autant on mettait autrefois d'application et d'amour-propre à soigner l'orthographe, autant on montre aujourd'hui d'insouciance à cet égard. Notre génération croit trop facilement que l'on peut être un bon élève sans attacher une si grande importance à la grammaire; de là, le peu de soin, la négligence que l'on met à écrire correctement. Il est bientôt temps de réagir contre ces prétentions. Il convient aussi de faire la part de l'étourderie de certains élèves; nous l'avons constaté, et, sans être pessimiste, nous ne craignons pas d'affirmer que, sous ce rapport, les enfants de cette génération ont beaucoup à se reprocher. C'est une raison de plus pour faire comprendre à la jeunesse que nous voulons à l'avenir une application plus sérieuse aux devoirs de français, que nous exigeons une orthographe à peu près irréprochable afin que le temps consacré à cette branche ne soit pas du temps perdu.

Le temps consacré à l'étude de la grammaire a dû être écourté en faveur des nouvelles branches, introduites successivement dans le programme primaire. Il est résulté de ce fait un certain désarroi dans l'enseignement de la langue. Ajoutez à cette réduction du temps disponible l'introduction de méthodes nouvelles insuffisamment connues et vous comprendrez pourquoi il s'est produit un arrêt, un recul, si l'on veut, dans les connaissances orthographiques de nos élèves.

Nous avons cependant la conviction que, si les leçons sont données avec méthode, conformément aux règles de l'art pédagogique, c'est-à-dire données avec cet esprit de suite qui carac-

térise tout bon enseignement, le temps dont on dispose à l'heure actuelle est suffisant pour faire acquérir aux élèves les notions d'orthographe exigées par le programme.

L'orthographe de règles est-elle seule en cause dans les reproches adressés à notre jeunesse studieuse ?

Nous n'hésitons pas à répondre : non. L'orthographe d'usage est tout aussi fréquemment violée que les règles de la grammaire ; la faiblesse de nos élèves en orthographe est ainsi générale. Ce point établi, il nous reste à rechercher les causes qui ont pu produire ce recul. *(A suivre.)*

L'Œuvre de la Protection de la jeune fille

RAPPORT LU PAR MADAME LA BARONNE GEORGES DE MONTENACH
A L'ASSEMBLEE ANNUELLE DE LA SOCIÉTÉ FRIBOURGECISE
D'ÉDUCATION, A CHATEL-SAINT-DENIS, LE 7 JUILLET 1904.

MESDAMES,
MESSIEURS,

Je sais combien vos minutes sont précieuses dans cette journée si utilement remplie. Je m'en voudrais d'en distraire quelques-unes à mon profit, si je n'étais persuadée de l'importance pratique des indications que je vais avoir l'honneur de vous fournir. Je les considère comme utiles, sans doute, à l'œuvre que je représente ici, mais plus encore, à notre cher Fribourg, à la prospérité duquel vous travaillez tous.

Je remercie les autorités scolaires, au nom du comité catholique international et du comité cantonal de l'association des œuvres de la protection de la jeune fille d'avoir bien voulu donner à une de ses déléguées le moyen d'attirer l'attention de Mesdames les institutrices sur les services qu'elles peuvent rendre et demander à notre institution.

Je dis rendre et demander, car c'est sur l'échange, la cohésion et la réciprocité qu'est fondée toute notre organisation dont, sans doute, vous connaissez déjà les grandes lignes.

Disposant de peu de temps, je m'abstiendrai de vous faire l'historique de l'œuvre fondée à Fribourg en 1896, et qui, en rayonnant sur le monde entier, est devenue, en peu d'années, une des plus belles entreprises qui aient été jamais mises, par l'initiative privée, au service de l'Eglise et de ses enfants.

Je ne vous dirai pas non plus de combien de parties se compose notre programme général, et, quoi qu'il m'en coûte, je vous tairai les fécondes réalisations qu'il a obtenues en Europe et en Amérique.